

COMMUNE DE : Huy

N° de compte (Iban) : BE86 0910 0042 8950

Coordinateur PCDN commune : Gwenn Frisson et Freddy Lagneaux

085/21.78.21 ext.721/720 environnement@huy.be

Agent PCDN FRW : Guillaume Martin

FICHE ACTION PCDN / ~~FICHE ACTION PCDN MAYA~~ (biffer la mention inutile)

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Titre : Aménagement écologique de l'espace nature du Mont-Falise (suite)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>Thème/milieu/groupe de travail :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Thème : aménagement à finalité écologique et sociale d'un terrain communal</li><li>✓ Milieu : prairie de fauche, terrain vague et parking</li><li>✓ Groupe de travail : Comité de quartier du Mont-Falise</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>Objectif(s) :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Créer une spirale à plantes aromatiques en pierres sèches</li><li>✓ Renouveler les plants morts des plantations précédentes (pour rappel, des haies de plantes indigènes ont été plantées lors d'une action PCDN précédente)</li><li>✓ Fabriquer des abris pour la faune comme des nichoirs à oiseaux, des hôtels à insectes, des abris à hérissons, etc.</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique / au niveau des pollinisateurs :</b> <p>La présence d'un ouvrage en pierres sèches diversifie les milieux, ce qui favorise la biodiversité locale. De plus, il y a déjà des murs en pierre sèche au Mont-Falise, ce qui permet de densifier le réseau écologique.</p> <p>L'entretien des haies permet d'assurer leur objectif de favorisation des pollinisateurs qui avait été pensé dès le choix des essences. De plus, la présence de plantes aromatiques est un plus pour les pollinisateurs.</p> <p>La mise en place d'abris pour la faune favorise leur installation sur le site et du coup la biodiversité.</p>            |
| <b>Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation :</b> <p>La présence d'abris pour la faune, permet de sensibiliser les habitants du quartier, les écoles environnantes, les mouvements de jeunesse, etc., à la présence et à l'importance d'une faune diversifiée.</p> <p>Durant les chantiers collectifs qui sont réalisés, le savoir-faire de la construction des murs en pierres sèches est transmis, avec la possibilité de faire des émules chez les particuliers qui participent.</p> <p>L'aménagement du site et son bon entretien attirent les riverains au sein d'un site agréable et aménagé naturellement. Cela crée du loisir local dans un environnement sain.</p> |
| <b>Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) :</b> <p>Le projet est conçu par les membres du Comité de quartier avec la collaboration de la Ville de</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |

Huy. D'autres personnes ressources comme des naturalistes locaux ou des associations locales sont également sollicitées. En particulier, les mouvements de jeunesse et écoles locales sont impliquées.

Le comité de quartier souhaite également collaborer avec les porteurs du projet pierres sèches du PCDN.

**Public(s) cible(s) :**

Public intergénérationnel, des enfants aux personnes âgées, les écoles et les mouvements de jeunesse locaux, les riverains, les autres habitants de la ville de Huy, les PMR, les propriétaires de chiens, etc.

**Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) :**

- ✓ Organisation de chantiers de formation/construction au sein de l'espace nature du Mont-Falise en collaboration avec le PCDN de Huy
- ✓ Organisation de chantiers collectifs de construction/sensibilisation à la création de nichoirs et hôtels à insectes
- ✓ Remplacement des plants morts : identification, localisation, achat de nouveaux plants et plantations

**Calendrier de réalisation de l'action :**

- ✓ Conception du projet : 2019
- ✓ Réalisation : 2019 – 2020

**Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) :**

- ✓ Communication par email (mailing list constituée par le comité au fil des activités)
- ✓ Groupe Facebook du Comité de quartier
- ✓ Panneau d'information situé à l'entrée de l'espace nature
- ✓ Affiches et toutes-boîtes lors d'événements particuliers
- ✓ Huy Mag
- ✓ Site internet de la Ville
- ✓ Presse locale

**Estimation budgétaire détaillée :**

\*Spirale à insectes/plantes aromatiques - matériau, outillage et transport pour un total de :  $287,5 + 242 + 10 + 40 + 100 = 729,5$  euros (détails ci-dessous)

- Plantes pour la spirale :

- Oseille (*Rumex acetosa*)
- Menthe (*Mentha spicata*)
- Ciboulette (*Allium schoenoprasum*)
- Aneth (*Anethum graveolens*)
- Mélisse (*Melissa officinalis*)
- Cerfeuil musqué (*Myrrhis odorata*)
- Bourrache (*Borago officinalis*)
- Armoise commune (*Artemisia vulgaris*)
- Achillée millefeuille (*Achillea millefolium*)

- Sarriette (*Satureja montana*)
- Mauve sylvestre (*Malva sylvestris*)
- Sauge officinale (*Salvia officinalis*)
- Thym (*Thymus vulgaris*)
- Origan (*Origanum vulgare*)
- Livèche (*Levisticum officinale*)
- Pimprenelle (*Sanguisorba minor*)
- Armoise (*Artemisia vulgaris*)
- Souci (*Calendula officinalis*)
- Ail (*Allium sativum*)
- Hysope (*Hyssopus officinalis*)
- Orpin réfléchi (*Sedum rupestre*)
- Cresson de fontaine (*Nasturtium officinale*)

- Total estimé pour les plantes :  $23 \times 5 \times 3 = 345 \text{ €}$
- Pierres, de préférence plates :  $2 \text{ T} = 2 \times 125 \text{ €} = 250 \text{ €}$
- Frais de transport : 50 €
- Sable :  $125 \text{ kg} = 10 \text{ €}$
- Matière inerte (gravats, galets, pierres de petite taille) :  $1 \text{ m}^3 = 40 \text{ €}$
- Terreau :  $1 \text{ m}^3 = 100 \text{ €}$

\*Création d'abris pour la faune - petit bois, quincaillerie et petit matériel : **250 €**

\*Plantations – remplacement des plants morts - achat de plants : **350 €** (détails ci-dessous)

- 15 framboisiers
- 2 wegelias purpurea nana
- 2 sauges pourpres (*salvia officinalis purpurea*)
- 1 hysope (*hyssopus officinalis*)
- 2 pommiers sauvages (*malus sylvestris*)
- 5 saules
- 1 groseiller (*ribes*)
- 2 viornes (*viburnum opulus*)
- 3 houx (*ilex*)
- 1 groseiller maqueraux (*ribes*)
- 2 groseilliers 'josta' (*ribes Josta*)
- 2 amélanchiers (*amelanchier canadensis*)
- 1 viorne Tin (*viburnum tinus*)
- des graines pour 2 prés fleuris :  $2 \times 3 \text{ m} \times 7 \text{ m} = 42 \text{ m}^2$

**Total global :  $795 + 350 + 250 = 1395 \text{ €}$**